



**Présentation**  
**de l'enseignement de spécialité**  
**Education physique, pratiques et culture sportives**

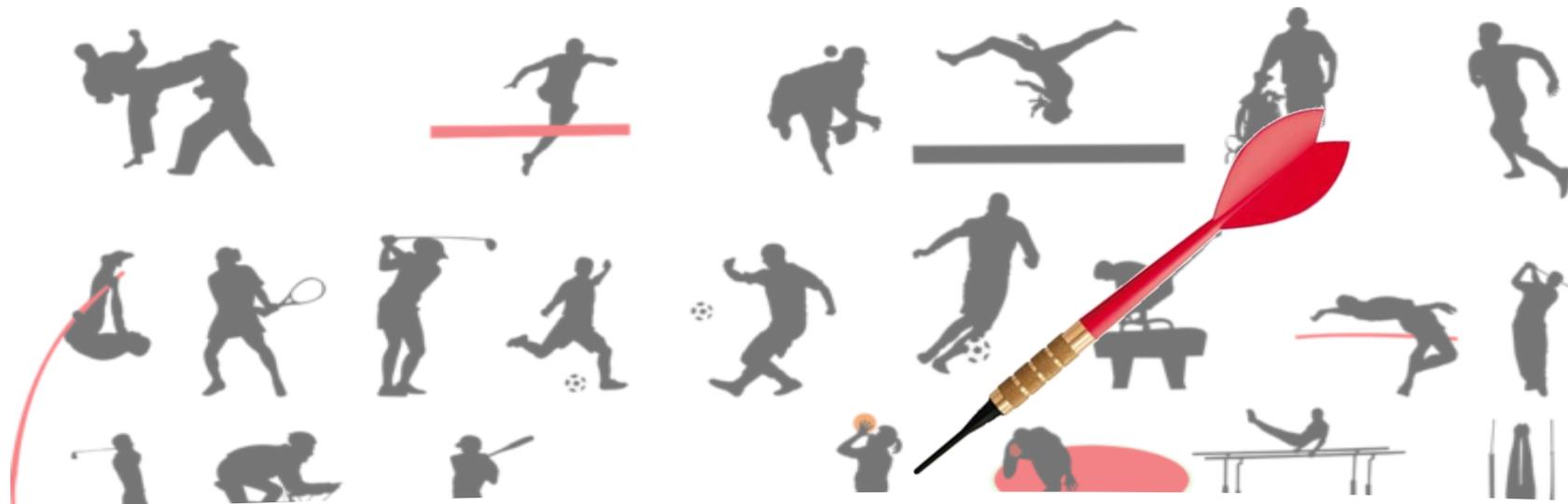


# 1 | À qui s'adresse cet enseignement ?

*À tous les  
élèves de  
seconde*

*Filles et  
garçons*

À tous les élèves de seconde ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques (APSA). Cet enseignement répond à la diversité des motivations des élèves, filles et garçons, dans la pratique de ces activités : s'engager dans une recherche de performance, de dépassement de soi, de détente, de santé, de bien-être, de lien social, d'engagement civique.



## 2 | Pourquoi choisir cet enseignement ?

**STAPS**

**Des choix  
nombreux**

En articulant des apports pratiques et théoriques, cet enseignement offre à chaque élève une formation lui permettant d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel. Ces projets peuvent concerner les métiers de l'enseignement, de l'entraînement, du tourisme et des loisirs sportifs, du management et de la gestion des structures sportives, de la santé et du bien-être, de la sécurité et du secours aux personnes.



### 3 | Quelles sont les compétences développées?

2 années de formation

Trois registres de compétences



**PRATIQUER** : S'engager, au sein d'un collectif, pour développer et renforcer ses pouvoirs moteurs par la découverte et l'approfondissement d'activités physiques



**ANALYSER** et interpréter des expériences diverses relatives aux activités physiques



**COMMUNIQUER** : Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation écrite ou orale sur une question relative à la pratique physique, sportive et artistique

## 4 | Comment est organisé cet enseignement ?

**Première**  
**4h**

**Terminale**  
**6h**

Le programme s'organise autour de trois types de contenus complémentaires : des apports pratiques relatifs aux APSA, des apports théoriques relatifs à la culture sportive et des mises en situation ou des conduites de projets

	Première	Terminale
Pratiques sportives	Au moins trois activités appartenant à des champs d'apprentissage différents, au cours de chaque année.	
Apports théoriques (en salle de classe ou sur le lieu de pratique)	3 thématiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- Métiers du sport et du corps humain</li><li>- Pratique physique et santé</li><li>- Technologie des APSA</li></ul>	2 thématiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- La pratique physique dans le monde contemporain</li><li>- Technologie des APSA</li></ul>
Conduite de projets	Organisation d'un événement en lien avec l'activité physique ou sportive.	Prise en charge d'une intervention pédagogique.



## 5 | Comment est évalué cet enseignement?

*Contrôle continu en première*

En classe de première, le niveau de performance dans les activités physiques et la maîtrise des connaissances sur les trois thématiques du programme seront évalués en contrôle continu. Pour ceux qui ne poursuivent pas cet enseignement en terminale, la moyenne annuelle est créditée d'un coefficient 8 pour le baccalauréat (soit 8% de la note finale).

*Épreuve terminale*

En classe de terminale, cet enseignement est évalué sur une épreuve terminale qui se compose de deux parties :

- une épreuve écrite d'une durée de 3h30 (une dissertation et une étude de documents),
- une épreuve orale d'une durée de 30 minutes (pratique physique et commentaire d'une prestation physique).

La note obtenue se voit attribuer un coefficient 16 pour le baccalauréat (soit 16% de la note finale).

## 6 | Comment s'inscrire ?

*Candidats  
extérieurs*



Par mail : [ce.0911938m@ac-versailles.fr](mailto:ce.0911938m@ac-versailles.fr)

Avec vos bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de seconde

Et une lettre de motivation

